CONTRAT DE RESERVATION ET DE VENTE DE SAILLIE ET DE PENSION

EARL
HARAS DE LA BOULOYE
1228, rue à Baudets
WIRWIGNES - 62240 DESVRES
☎ 03.21.83.17.24
06 88 20 49 13 - 06 80 33 24 66
E-mail : harasdelabouloye@orange.fr
www.harasdelabouloye.fr

ETALON : UTRILLO VD HEFFINCK IART

SAISON : 2017

ENTRE D'UNE PART :

Le Haras de la Bouloye .....
dans lequel se trouve stationné l'étalon désigné ci-dessus dont il est propriétaire ou dûment mandaté à cet effet.
Ci-après désigné le vendeur

ET D'AUTRE PART :

.....

.....

agissant pour son compte ou comme mandataire du propriétaire de la jument.
Ci-après désigné l'acheteur

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET ET MODALITE DE PAIEMENT

Le soussigné de seconde part, l'acheteur, réserve et achète: ☐ saillie(s) de l'étalon

Nom éventuel de la jument : ☐

au prix de : 1300 ou 1500 € H.T. (+ IVA) Euros

Payables dans les conditions suivantes :

FRAIS TECHNIQUES : 330€ TTC (FRAIS D'ENVOI COMPRIS chèque a l'ordre du haras de la bouloye)

GENETIQUE : RESERVATION REPORTABLE : 220€ TTC (chèque a l'ordre du haras de brullemail)

SOLDE: OPTION A 880TTC AU 01/10 GPV OU OPTION B 1100€TTC PV 48H (CB a l'ordre du haras de brullemail)

Dans le cas d'un règlement Poulain Vivant, l'acheteur s'engage à informer dans un délai de 48 heures le Haras de la naissance du poulain et à régler le montant de la saillie à réception de la facture.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PENSION

- Prix journalier - jument non suitée ☐ H.T. (+IVA) Euros
  - jument suitée ☐ H.T. (+IVA) Euros
- Forfait suivi chaleur ☐ H.T. (+IVA) Euros
- Poulinage ☐ H.T. (+IV A) Euros
- Gratification d'Ecurie ☐ H.T. (+IVA) Euros

Le règlement s'effectuera au départ de la jument.
Les juments devront impérativement se présenter accompagnées de leur document d'identification et à jour des vaccinations grippe tétanos, rhinopneumonie.

ARTICLE 3 : CONDITIONS PARTICULIERES EVENTUELLES

.....

.....

L'acheteur accepte le présent contrat et reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant en annexe et les accepte sans réserves comme s'appliquant au présent contrat.

Le contrat de réservation non retourné dans les 15 jours de sa réception sera considéré comme caduque.

Fait en 2 exemplaires à ..... le .....

Le Vendeur:
Signature

L'Acheteur :
Signature + Mention «Lu et Approuvé»